

Études

Créoles

Études créoles – des approches multiples ancrées dans les disciplines, dans le temps et dans l'espace

Sibylle Kriegel, Daniel Véronique
Aix Marseille Université, CNRS, LPL UMR 7309
sibylle.kriegel@lpl-aix.fr
georges.veronique@orange.fr

En 1976, se tient à Nice, sous l'égide de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), agence de la francophonie, et de l'AUPELF, agence du réseau universitaire francophone, le premier « Colloque International des Études Créoles ». A l'issue de ce colloque, la nécessité de disposer d'une publication spécialisée en langue française dans le domaine des études créoles, ressentie lors des réunions de préparation du colloque, se concrétise. Un Comité International des Études Créoles (CIEC), de quinze membres dans sa composition initiale, est constitué et Robert Chaudenson, alors Professeur à l'Université de la Réunion (Université française de l'Océan Indien), en devient le premier Président. Il présidera le CIEC jusqu'en 2008, année où Dominique Fattier (Université de Cergy-Pontoise) lui succèdera.

Le CIEC, fondé à l'issue du colloque de Nice, participe très activement à l'animation de la recherche dans le domaine des études créoles. Il constitue *de jure* le comité de lecture de la revue *Études créoles* et le comité scientifique des colloques internationaux qu'il organise à intervalle régulier. A ce jour, quatorze colloques internationaux des études créoles ont été tenus et le quinzième est en préparation.

La première livraison des *Études créoles*, contenant les onze rapports du Colloque de Nice sur l'état des travaux en linguistique, en sciences sociales et sur l'alphabétisation, la formation et la création en créole, paraît en 1978. Comme l'indiquent dans leur avant propos à ce premier numéro du « bulletin des études créoles », Dankoulodo Dan Dicko de l'ACCT et Jean-Marc Léger de l'AUPELF :

bulletin interdisciplinaire, « Études créoles » s'adresse non seulement aux linguistes, aux sociologues, aux ethnologues et aux anthropologues mais aussi à tous ceux qui, dans les aires créolophones, [...] sont confrontés quotidiennement aux problèmes pratiques de l'alphabétisation et du développement, s'attachent au recueil de la tradition orale et à son réinvestissement dans les media de la communication moderne, soutiennent et favorisent l'émergence de nouvelles formes culturelles.

La nature interdisciplinaire de la revue et des activités impulsées par le CIEC ne s'est jamais démentie depuis cette période.

En 1980, Robert Chaudenson rejoint l'Université de Provence (Aix-Marseille 1), à Aix-en-Provence ; il y monte, en liaison avec l'Université de la Réunion, un laboratoire de recherche à double implantation, associé au CNRS. De 1978 à 1988, la direction des *Études créoles* est partagée par Robert Chaudenson, directeur de publication, et l'anthropologue Jean Benoist, rédacteur en chef, directeur du Centre de recherche sur l'Océan Indien (CERSOI) (Aix-Marseille III). Au bout de dix ans, Marie-Christine Hazaël-Massieux, linguiste, lui succèdera comme rédacteur en chef. Lambert-Félix Prudent, alors à l'Université de la Réunion, la remplacera en 2001 et occupera cette fonction jusqu'en 2015.

De 1978 à 2010, les *Études créoles* ont connu une parution régulière, à raison d'une livraison annuelle de deux numéros. L'aventure éditoriale commencée, il y a presque quarante ans s'est inscrite jusqu'à ces dernières années au sein d'équipes de recherche associées au CNRS, basées à la Réunion d'abord, puis à la Réunion et à l'Université de Provence, et a été soutenue jusqu'à tout récemment par l'ACCT, puis l'Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F), et l'AUPELF.

La vie de la revue a été scandée par les quinze colloques internationaux organisés par le CIEC, sur la période. Ces colloques ont balisé les avancées des recherches dans le domaine des études créoles. Ils ont non seulement permis de faire le point des travaux en cours mais également d'accueillir de nouveaux chercheurs, et de renouveler régulièrement le CIEC.

Les livraisons des *Études créoles* ont toujours été articulées autour de plusieurs axes :

- L'axe des disciplines : même si le point fort de la revue semble avoir été les *langues* et la *linguistique créoles*, elle a également publié des travaux en *littérature*, en *anthropologie* et des recherches sur *l'éducation* dans les espaces créolophones.
- La dimension temporelle : la revue a accueilli des contributions qui portaient aussi bien sur la *diachronie* des langues et sociétés créoles que sur leur *synchronie*.
- Les espaces créoles : même si les *créoles français* sont au centre de la revue, elle s'est ouverte à d'autres langues créoles, notamment dans une perspective comparative.

Le champ des études créoles avec ses différents ancrages épistémiques exige une approche multiple, défi que la revue *Études créoles* a toujours relevé comme en témoigne le sous titre « cultures, langues, sociétés » qu'elle porte depuis 1980. Dans un des premiers numéros de la revue (79-2), l'éditorial programmatique de Jean Benoist thématise la nécessité de dépasser la simple description de la riche matière linguistique des mondes créoles pour mieux saisir les langues créoles dans leur ancrage culturel, identitaire et sociétal :

Mais il est important, autant pour la sensibilité que pour la qualité de l'analyse, de placer dès le départ les créoles en situation, afin qu'avant de concentrer le regard sur leur anatomie et sur leur physiologie, on les voit quelque peu dans l'univers culturel qui leur a donné naissance et auquel ils donnent vie. (Benoist 1979, 6).

On ne peut recenser ici l'ensemble des thématiques couvertes par les livraisons successives des *Études créoles*. Pour ne prendre qu'un seul exemple, celui de la créolisation : cette

question a été discutée de façon controversée, souvent polémique, dans les pages de la revue (cf. entre autres, le volume XXV, numéro 1, 2002 « La créolisation : à chacun sa vérité ») et a été mise en perspective à travers les champs disciplinaires de la linguistique, de la littérature (volume X, N°1, 1987) et de l'anthropologie (voir par exemple, Benoist, 1996 volume XIX, N°1).

Certains des articles publiés ont adopté une perspective large portant sur toutes les sociétés et langues créoles dans une démarche comparative, tradition qui est toujours d'actualité comme le montre par exemple la publication récente de l'*Atlas of Pidgin and Creole Language Structures* en 2013. D'autres articles ont été consacrés à des espaces géographiques plus restreints, notamment la zone américano-caraïbe ou l'océan Indien, les deux principales aires qui ont vu l'émergence de créoles français. D'autres contributions encore se sont focalisées sur des créoles spécifiques, la plupart du temps issus de la colonisation française (voir les numéros thématiques consacrés aux différentes îles créolophones).

Il est sans doute exact de dire que tous les débats qui ont traversé la créolistique, en littérature comme en histoire, en sciences du langage comme en didactique des langues ou en anthropologie, ont trouvé une forme d'expression dans la revue, sous forme d'articles, de numéros spéciaux ou de compte rendus.

La nouvelle série des *Études créoles* restera fidèle à l'ensemble de cette tradition scientifique. Le premier numéro de la version électronique reprend les champs disciplinaires traditionnels de la revue. En effet, il s'agit, dans cette relance des *Études Créoles* d'arpenter à nouveau les domaines principaux au cœur de la revue tout en s'interrogeant sur leurs ouvertures et interrelations mutuelles. Ainsi, Salikoko Mufwene et Annegret Bollée se penchent sur la thématique *langues* et *linguistique*, mais leur approche exige également une considération de faits historiques et anthropologiques. Le domaine de l'*éducation*, abordé par Albert Valdman, constitue par définition une charnière entre le linguistique et l'ancrage social, cette réflexion synthétique étant une condition sine qua non de la réussite de tout projet éducatif en pays de langue créole aujourd'hui. La question de la *littérature*, enfin, s'avère étroitement liée à différentes questions d'ordre linguistique comme le montre la contribution de Ralph Ludwig.

Les articles de Bollée, Ludwig, Mufwene et Valdman sont issus des conférences plénières données lors du dernier Colloque International des Études créoles « Bilan, enjeux et perspectives » qui s'est tenu à Aix-en-Provence du 29 au 31 octobre 2014. Afin de compléter la multiplicité des perspectives disciplinaires qui ont fait vivre la revue *Études créoles* dans le passé et continueront à la nourrir dans le futur, nous leur avons adjoint un article de Gerry L'Etang qui aborde la dimension *anthropologique* des mondes créoles : il est évident que tout projet de recherche portant sur l'imaginaire des sociétés créoles demeure indispensable pour les autres disciplines.

L'organisation de ce numéro suit une logique disciplinaire en commençant par la linguistique et les langues pour ensuite proposer une ouverture qui place les créoles en situation.

Pour Mufwene, la pertinence de la comparaison entre l'émergence des langues créoles et celle des langues romanes ne fait pas de doutes et s'avère très utile pour mieux comprendre la spéciation langagière. Il constate que les conclusions de cette comparaison proposées dans les travaux antérieurs ne sont pas identiques selon que l'on prend les langues créoles (Schlieben-Lange 1977) ou les langues romanes (Faine 1937, Hall 1958, Posner 1996, Trask 1996) comme point de départ. En accord avec Schlieben-Lange, Mufwene souligne le parallélisme ou l'identité entre les processus de restructuration à l'œuvre dans le développement des créoles et la mise en œuvre des facteurs écologiques de contact de langues et d'appropriation d'une langue cible par une majorité de population alloglotte. Il insiste notamment sur le parallèle qu'on peut établir entre le latin vulgaire parlé par les légionnaires romains et la classe dominée romanisée p.ex. en Gaule et les parlers des colons français et les approximations linguistiques par des alloglottes pendant la phase d'habitation. Dans les deux cas, il s'agit d'une langue coloniale sujette à de nombreuses variations, qui est adoptée comme vernaculaire par une grande majorité de locuteurs alloglottes. Tout comme p.ex. dans Mufwene (2001) et (2008), il identifie le contact de langues comme étant un facteur écologique qui influence la nature des changements structurels de façon bien plus importante que ce qu'on tend à l'admettre en linguistique historique. Pourtant, il souligne que le contact ne gêne en rien la reconnaissance de l'apparement génétique entre la langue de base et les variétés issues du contact entre celle-ci et les parlers des populations alloglottes, filiation remise en question par certains courants. Il réfute avec méthode les objections soulevées par les chercheurs qui insistent sur le caractère « exceptionnel » des langues créoles et postulent l'existence d'un groupe typologique à part. Ensuite, il invalide point par point les objections à l'hypothèse contraire à laquelle il adhère, thèse déjà formulée par Faine, Posner et Trask qui considèrent les créoles français comme de nouveaux parlers romans. Selon Mufwene, 1) il n'y a pas eu de rupture dans la transmission des langues de base dans les plantations ; 2) les grammaires des créoles montrent bien un certain nombre de traits grammaticaux qui viennent clairement des langues de base tout comme les langues romanes ont des traits qui ne viennent pas du latin ; 3) les créoles sont génétiquement apparentés à leur langue de base. Dans la dernière partie de son article, il insiste sur le fait qu'il ne faut pas confondre l'émergence des créoles avec celle des *expanded pidgins*, résultats de la complexification de pidgins aux structures appauvries. Il termine son article en s'interrogeant sur le fait de savoir s'il faut classer certaines variétés coloniales comme étant des créoles. Il conclut qu'il convient de se concentrer sur les créoles historiques définis comme tels par leur sociohistoire et non par les linguistes, pour comparer ensuite leur émergence à celle des langues romanes. Cette démarche aiderait à mieux comprendre les conditions écologiques de la spéciation langagière en général.

Il n'est pas difficile de tracer des rapports entre les questions traitées par Mufwene et celles abordées par Bollée dans son article sur le projet du *Dictionnaire étymologique des créoles*

français d'Amérique (DECA) qui constituera la suite du *Dictionnaire étymologique des créoles français de l'Océan Indien* (DECOI) (1993-2007), projets encouragés dès leur présentation lors du « Colloque International des Études Créoles » en 1979 aux Seychelles par les membres du CIEC : elle traite des termes présents dans les variétés de français du temps de la première colonisation qui ont évoluées en parallèle avec l'émergence des créoles – point également souligné par Mufwene - et discute du problème méthodologique posé par la continuité entre le lexique créole et le lexique français dont il est issu. Comme les travaux actuels dans le cadre de l'élaboration du DECA se focalisent sur la deuxième partie « Mots d'origine non-française ou inconnue », l'article est notamment consacré à ce que le père Breton a appelé le « langage des îles » (1665) qu'il conviendrait mieux d'appeler « vocabulaire des Iles » comme le propose Chaudenson (1974), donc aux mots qui ont voyagé à travers les langues entrées en contact suite aux colonisations européennes. Comme Ludwig qui parle des mondes créoles au pluriel, l'article de Bollée illustre lui aussi la nécessité d'ouvrir la perspective à différents espaces géographiques, dans son cas pour retracer l'histoire des mots qui, souvent à travers des changements sémantiques sinueux, se retrouvent dans les créoles français d'Amérique. A travers de nombreux exemples d'entrées dans le DECA, elle montre que ce dictionnaire ne se limitera pas à donner l'étymologie des mots mais qu'il retracera, là où c'est possible, leur histoire en consultant des textes de l'époque coloniale. Au lieu de se limiter à l'« etimologia proxima » il convient d'élucider l'« etimologia remota » de tous les termes du vocabulaire des îles. Pour Bollée, cette démarche est nécessaire parce qu'il faut partir du principe qu'il y a continuité entre le lexique du français colonial et le lexique créole : continuité diachronique et symbiose synchronique.

Le travail lexicologique et lexicographique des créoles français est également au cœur de l'article d'Albert Valdman, bien qu'il soit envisagé dans sa dimension synchronique et en vue de son utilité pour l'éducation : dans un des rares pays où le créole a le statut de langue officielle, la création récente de l'Akademi Kreyòl Ayisyen dont l'un des objectifs est la rédaction de dictionnaires de la langue, fournit l'occasion à Valdman, éminent spécialiste de ce pays, de présenter un bilan du travail parcouru dans la standardisation et l'instrumentalisation du créole haïtien. Dans un premier temps, il se penche sur la normalisation de l'orthographe officielle à travers l'exemple du traitement de la variation morphophonologique, illustrée par la distribution des deux allomorphes *li/l* de la 3^e personne du singulier. En partant d'une enquête empirique avec un sujet unilingue, il arrive à la conclusion que les scripteurs du créole haïtien semblent tenir compte de l'usage même si on constate que des facteurs liés au genre textuel influencent également la pratique scripturale. La deuxième partie de son article se propose de dresser l'inventaire des dictionnaires bilingues publiés en Haïti, entre autres dans la perspective de leur utilisation pour un public scolaire. A travers l'examen de ces dictionnaires, plusieurs questions qui font écho aux autres articles présentés dans ce volume sont abordées : Valdman évoque notamment le problème de l'osmoticité entre le français et le créole qui pose le problème de la délimitation de la nomenclature. L'article se termine sur les défis que devra relever la rédaction d'un dictionnaire unilingue du créole haïtien, notamment la création d'un métalangage abstrait

indispensable à l'élaboration de définitions des entrées dans le dictionnaire.

L'absence de limites étanches entre français régional et créoles soulignée par Valdman est un thème qui traverse également les contributions de Mufwene, de Bollée et se retrouve enfin dans l'article de Ludwig bien que nous quittions le champ de la description linguistique pour celui de l'écriture littéraire. L'article « Littératures des mondes créoles – des débuts aux questionnements actuels » de Ludwig donne une vue d'ensemble de l'évolution *des* littératures *des* mondes créoles. Il fait écho à la question de savoir ce qu'est un texte créole, question déjà posée dans les pages de la revue (Marimoutou 1987, 5) tout en y apportant des réponses qui prennent en compte les évolutions du début du 21^e siècle qui se traduisent par la multiplication de formes hybrides. Pour appréhender les mondes créoles pluriels, Ludwig propose, dès son introduction, une définition prototypique fondée sur plusieurs critères à la fois : *historique* (la colonisation), *aréal* (« l'outre-mer »), *social* (la société de plantation, la créolisation sociale) et *linguistique* (l'émergence et l'usage prolongé d'une langue créole) tout en y associant plus tard le critère de la mémoire collective (au sens de Halbwachs 1950) véhiculée et esthétisée par les littératures des mondes créoles pour progressivement se transformer en mémoire culturelle (au sens d'Assmann, p.ex. 2008). Cette définition englobe aussi bien des écritures s'exprimant principalement en français que des écritures en créole tout en attachant une importance particulière au champ de tension entre français et créole. Ce champ de tension est exploité et synthétisé à travers une écriture hybride et une « écriture en alternance » qui se manifeste par l'insertion de longs passages en créole (voir l'exemple du roman de Méline Céco développé dans le chapitre 4). Dans son deuxième chapitre « Étapes et versants de l'évolution de l'écriture romanesque et poétique dans les « mondes créoles » », Ludwig retrace les évolutions selon l'axe temporel. En oscillant entre les deux grandes zones géographiques où sont nés des créoles français, il parvient à démontrer une intertextualité qui dépasse les aires géographiques. Les débuts - Ludwig fait commencer son survol chronologique par le roman emblématique « Paul et Virginie » de Bernardin de Saint Pierre publié pour la première fois en 1878 - , se caractérisent par une dichotomie assez stricte entre « haute littérature » (romans, poésies et certaines pièces de théâtre) et oraliture. Les romans propagent l'idéologie linguistique du bon usage et c'est dans les genres de la fable et des contes, plus ancrés dans l'oralité, que le créole fait son irruption. Ludwig poursuit sa chronologie en évoquant le renouveau des années 1940 et 1950, qui, malgré l'affirmation de Michel Leiris dans la revue *Les temps modernes* selon laquelle « nul des représentants, surréalistes ou non, (...) ne s'exprime en créole » est marqué par la naissance de l'écriture littéraire en créole en tant que manifestation sociale. C'est surtout dans les 1970-1980 que les littératures des mondes créoles prennent un nouveau tournant, que cela soit en français avec par exemple les mouvements littéraires de la créolité dans les Antilles et de la créolie à la Réunion ou bien en créole où dominant la poésie, les contes et le théâtre.

Le rôle éminemment important de la transmission orale et de la mémoire déjà abordé par Ludwig est également au cœur de la contribution de L'Etang qui traite d'un domaine spécifique à l'univers culturel haïtien : les pratiques vodou. Il s'agit du seul article de ce numéro qui est entièrement basé sur une enquête de terrain. Ainsi, il poursuit deux traditions

chères à la revue *Études créoles*, l'étude empirique et le cadre disciplinaire de l'anthropologie. Il aborde une problématique de base des mondes créoles et plus spécifiquement d'Haïti : les « visions magiques » et leurs fonctionnalités dans la vie quotidienne. Depuis les travaux sur l'œuvre de Rabelais par Bakhtine, la valeur sociale de certaines dichotomies comme 'jour/nuit', 'haut/bas', 'sérieux/rire' a été discutée pour de nombreuses cultures populaires depuis le Moyen Age. Cependant, l'étude de la dichotomie 'vécu de terre ferme' / 'vécu sous-aquatique' dans le contexte du vodou haïtien est novatrice. L'Etang livre une analyse ethnographique de récits qui évoquent un monde aquatique peuplé d'esprits vodou, de lwa (voir également l'article de Valdman). L'article livre trois récits d'informateurs qui déclarent avoir été enlevés par ces esprits qui les ont entraînés sous l'eau afin qu'ils vivent à leur côté pendant quelques heures, voire pendant plusieurs années. Une fois revenus sur la terre ferme, ils relatent ces expériences aquatiques dans le monde des sirènes. Les trois récits sont suivis par deux interprétations, celle de l'ati du vodou, Max Beauvoir, récemment décédé, ainsi que celle d'un éminent sociologue haïtien, Laënnec Hurbon. L'article se termine par un commentaire de L'Etang qui souligne que les récits présentés mettent en scène une version créolisée et hybride du mythe de la sirène qui se trouve dans toutes les civilisations. L'importance du séjour aquatique dans les croyances vodou est, selon L'Etang, liée à la traversée de l'Atlantique lors de la Traite, le *middle passage*.

En dehors de la logique disciplinaire suivie dans l'organisation du présent numéro trois thématiques transversales se frayent leur chemin :

- la créolisation : « créolisation » de systèmes linguistiques entiers chez Mufwene, créolisation du lexique des langues chez Bollée, créolisation de l'écriture littéraire chez Ludwig, créolisation de mythes universels chez L'Etang. Les avis sont partagés : alors que Mufwene parle de l'émergence des parlers créoles et renonce explicitement à la notion de créolisation qui n'a pas de valeur explicative pour lui, Ludwig, dans le sillage de Glissant, pense qu'elle pourrait avoir le potentiel de former un modèle qui peut englober plusieurs disciplines comme la linguistique, la sociologie et l'analyse littéraire même si une définition précise fait encore défaut (voir Ludwig 2010).
- la mémoire : les sociétés créoles ont un rapport complexe au souci de la mémoire et à la parole porteuse de cette mémoire. L'Etang fournit un exemple concret d'une facette importante de la mémoire collective haïtienne qui, comme l'illustre son enquête de terrain, aide les populations sinistrées par le tremblement de terre de 2010, à surmonter leur traumatisme. Ludwig à son tour montre que les littératures des mondes créoles ne sont pas seulement l'expression d'une mémoire collective mais qu'elles visent à la transformer en mémoire culturelle.
- L'existence d'une macro-écologie : celle-ci lierait les différents espaces créolophones malgré leur éclatement dans le monde postcolonial moderne, comme le postule Ludwig (voir déjà Benoist 1979). L'approche écologique telle qu'elle est défendue par Mufwene (et d'autres, dans le débat actuel) souligne l'importance de l'histoire des contacts entre les populations et entre leurs langues lors de l'émergence des créoles.

Cette histoire commune de la colonisation continue à se traduire aujourd’hui par le partage de multiples ancrages linguistiques et culturels.

On peut espérer que ces thématiques, à côté d’autres, continueront à alimenter les débats dans la nouvelle version électronique de notre revue.

Références

- Assmann, Jan (2008) « Communicative and cultural memory », in Erll, Astrid & Nünning, Ansgar (éds.) *Cultural memory studies. An international and interdisciplinary handbook*. Berlin & New York, de Gruyter, 109-118.
- Bakhtine, Mikhaïl (1979) *L’œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen Age et sous la Renaissance*. Paris : Gallimard.
- Benoist, Jean (1979) « Caraïbe – Océan Indien : pour un réseau du monde créole », *Études créoles*, décembre 79-2, 5-10.
- Benoist, Jean (1996) « Métissage, syncrétisme, créolisation : métaphores et dérives (texte de la conférence inaugurale) », *Études créoles*, Vol. XIX, n°1, 47-60.
- Bernardin de Saint-Pierre (1787/ 1789) *Paul et Virginie*. Paris, P. Fr. Didot jeune, Imprimeur de Monsieur.
- Bollée, Annegret (2000-2007) *Dictionnaire étymologique des créoles français de l’Océan Indien. Première Partie : Mots d’origine française (DECOI I)*. 3 vol., Hamburg : Helmut Buske.
- Bollée, Annegret (1993) *Dictionnaire étymologique des créoles français de l’Océan Indien. Deuxième Partie : Mots d’origine non-française ou inconnue (DECOI II)*. Hamburg : Helmut Buske.
- Chaudenson, Robert (1974) *Le lexique du parler créole de la Réunion*. Paris, Champion, 2 volumes.
- Dan Dicko, Dankoulodo. & Jean-Marc Léger, J.-M. (1978) « Avant-propos », *Études créoles*, Juillet 78 -1, 9-10.
- Faine, Jules (1937) *Philologie créole : études historiques et étymologiques sur la langue créole d’Haïti*. Port-au-Prince : Imprimerie de l’Etat.
- Halbwachs, Maurice (1950/ 1997) *La mémoire collective*. Paris : Albin Michel.
- Hall, Robert A., Jr. (1958) « Creole languages and genetic relationships », *Word* 14, 367-373.
- Leiris, Michel (1950) « Martinique, Guadeloupe, Haïti », *Les Temps Modernes* 52, 1345-1368.
- Ludwig, Ralph (2010) « Kreolisierung – ein entgrenzter Begriff ? », in Ludwig, Ralph & Röseberg, Dorothee (éds.) *Tout-Monde : Interkulturalität – Hybridisierung – Kreolisierung*, Frankfurt a. M. : Peter Lang, 93-127.

- Marimoutou, Jean-Claude Carpanin (1987) « Créolisation, créolité, littérature », *Études créoles*, Vol. X, N°1, 5-7.
- Michaelis, Susanne Maria & Maurer, Philippe & Haspelmath, Martin & Huber, Magnus (éds.) (2013) *The Atlas and Survey of Pidgin and Creole Languages*, 4 volumes, Oxford : Oxford University Press.
- Mufwene, Salikoko S. (2001) *The ecology of language evolution*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Mufwene , Salikoko S. (2008) *Language Evolution: Contact, Competition and Change*. Continuum International Publishing Group.
- Posner, Rebecca (1996) *The Romance languages*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Schlieben-Lange, Brigitte (1977) « L'origine des langues romanes : un cas de créolisation ? » in *Langues en contact — pidgins — créoles — Languages in contact*, dir. par Jürgen Meisel, Tübingen : Gunter Narr, 81-101.
- Trask, Robert Lawrence (1996) *Historical linguistics*. London : Arnold.
- Valdman, Albert (2002) « Présentation », *Études créoles*, Vol. XXV, n°1 – 2002, 7-24.
- Wartburg, Walther von (1922-2002) *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes (FEW)*, 25 vol., Bonn & Leipzig & Bâle : Teubner / Klopp / Zbinden.
-

Pour citer cet article

Référence électronique

Sibylle Kriegel, Daniel Véronique, « *Études créoles – des approches multiples ancrées dans les disciplines, dans le temps et dans l'espace* », *Études Créoles* – Vol. XXXIII n°1 - 2015 [En ligne], consulté le URL : http://www.lpl-aix.fr/~fulltext/Etudes_Creoles/kriegel.pdf